

14 juin 2006 -14:12

## Discours du Premier Ministre Confédération de la Construction

Discours du Premier Ministre

Concert Noble, le 14 juin 2006

Embargo:12h45

Discours du Premier Ministre Concert Noble, le 14 juin 2006Embargo:12h45

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE GUY VERHOFSTADT À L'OCCASION DU 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION DE LA CONSTRUCTION.CONCERT NOBLE, LE 14 JUIN 2006.Monsieur le Président,Mesdames et Messieurs,Avant-hier, la Banque nationale nous a apporté de bonnes nouvelles. Selon le Gouverneur Guy Quaden, les prévisions de croissance pour notre pays seraient en effet nettement supérieures aux prévisions initiales. Au lieu du pourcentage prévu de 2,2%, notre économie enregistrera cette année normalement une croissance de 2,5% du PIB. Ces résultats montrent que notre pays se porte de nouveau mieux par rapport à la moyenne de la zone euro. Tout comme les dernières années. Et il en sera probablement de même en 2007. Ces chiffres positifs sont une bonne chose pour notre économie, nos entreprises et donc aussi pour l'emploi. Au cours de la période 2006-2007, l'on prévoit la création de plus de 140.000 emplois supplémentaires. Et comme la création d'emplois interviendra plus rapidement que la croissance démographique, le chômage dans notre pays s'en trouvera également réduit au cours des prochaines années. La nouvelle selon laquelle la Belgique se porte beaucoup mieux que les autres pays de la zone euro et ce depuis des années est peut-être étonnante. L'explication est toutefois plutôt logique. La confiance du consommateur constitue l'essence de la croissance belge. Entre-temps, toutes les études abondent dans ce sens. La combinaison d'une politique budgétaire saine, d'un équilibre budgétaire et d'un taux d'endettement en baisse, accompagnée de réductions de charges générales et ciblées, s'est avérée un levier précieux permettant d'entraîner une hausse de la consommation. Le secteur de la construction le sait mieux que quiconque. La construction marche très bien. Elle a même enregistré une croissance de 5,4% en 2005, tendance qui se poursuit en 2006. Et au sein du secteur, la croissance tient essentiellement à une forte activité au niveau de la construction de logements privés et donc à la consommation privée. C'est donc partiellement grâce à la construction, avec sa part de près de 5% du PIB, que notre économie belge a atteint un excellent niveau de performance au cours des dernières années.Un autre indicateur économique important est le nombre d'investissements étrangers. Il ressort du dernier rapport d'Ernst&Young que plusieurs chefs d'entreprise internationaux estiment que la Belgique est manifestement devenue plus attractive au cours des trois dernières années. Pour ce qui concerne le nombre d'investissements étrangers, notre pays est passé en 2005 de la neuvième à la quatrième place au niveau européen. Grâce à 180 investissements, notre pays ne compte d'ailleurs qu'un seul investissement en moins par rapport à l'Allemagne qui occupe la troisième place.Ces chiffres ne relèvent toutefois pas du hasard. Je pense que je puis dire qu'ils sont notamment le fruit des efforts consentis et des réformes menées depuis des années. Et je ne vise non seulement le gouvernement, mais aussi les secteurs. Ainsi, nous déployons des efforts communs afin de remédier à notre handicap concurrentiel majeur, à savoir le coût salarial. Le secteur de la construction contribue par exemple fortement à la modération salariale grâce à ses accords "all in". Cela n'est pas nouveau pour le secteur. La construction applique ce principe depuis huit ans déjà et donne le ton dans ce domaine. Grâce à ces accords, et évidemment aussi grâce à l'adaptation du panier de l'indice, nous parviendrons en 2005-2006 à faire augmenter les salaires moins rapidement que la norme fixée. C'est un grand mérite.Il en va de même pour les résultats des réductions de charges du gouvernement fédéral qui commencent à se manifester de plus en plus. Je cite les chiffres les plus récents. Entre 1995 et 1999, la pression fiscale et parafiscale dans notre pays est passée de 42,85% à 44,74%. En quatre ans, la pression a donc augmenté de près de deux

pour cent. Et comme vous le savez, il est beaucoup plus facile d'augmenter la pression fiscale que de la réduire de nouveau. Néanmoins, nous avons pu inverser cette tendance au prix d'efforts considérables. Selon les chiffres les plus récents, la pression fiscale et parafiscale sera ramenée à 43,87% en 2007. Les chiffres liés aux charges sur le travail sont d'autant plus intéressants : celles-ci ont diminué de 1,45% depuis 1999. Permettez-moi de parler d'un premier revirement. C'est cette voie-là qu'il convient de poursuivre. C'est également la méthode à adopter pour améliorer notre compétitivité. Et honnêtement, peu importe que ce pacte de compétitivité soit conclu cette semaine ou dans moins d'un mois. Tant qu'il est réalisé, et ne vous y méprenez pas, il sera réalisé. Ce pacte de compétitivité et les décisions en résultant contiendront aussi des éléments importants pour le secteur de la construction. Telle que la TVA pour la rénovation. Comme vous le savez, la TVA applicable à la rénovation n'est actuellement pas de 6% mais s'élève à 21% lorsque seule la façade d'une maison ou d'un bâtiment reste debout. La logique était qu'il s'agissait effectivement d'une sorte de construction neuve. Cela changera. Les modalités doivent encore être discutées, mais la TVA sera de toute façon fortement réduite dans de nombreux cas de rénovation. Un autre point important porte sur la réduction des charges pour les heures supplémentaires. Le problème est simple. Pour un ouvrier du bâtiment, une heure prestée au noir rapporte plus qu'une heure déclarée. Pour de nombreux travailleurs, le passage du travail au noir au travail déclaré n'est donc guère motivant. La seule façon d'y remédier, est de réduire le coût lié aux heures supplémentaires pour l'employeur tout en augmentant le bénéfice pour le travailleur. Le but étant pour le travailleur qu'une heure déclarée rapportera autant qu'une heure prestée au noir, à cette différence près que ce dernier se constitue des droits de vacances, une prime de fin d'année et des droits majorés en matière de sécurité sociale. Indépendamment du pacte de compétitivité, nous nous attaquons également à la concurrence déloyale. De toute façon, à partir du 1er juillet, l'une des causes de la concurrence déloyale cessera d'exister. Depuis le dernier élargissement de l'Union européenne, il était effectivement possible pour tout Européen de l'Est de venir travailler ici. Néanmoins, il était toujours impossible pour nos entreprises de l'engager. Cette situation était particulièrement gênante pour le secteur de la construction qui disposait de suffisamment de postes vacants. La solution élaborée pour les fonctions critiques, dont fait partie la construction, permettra de régler ce problème dans quelques semaines. Un autre problème de concurrence déloyale surgit entre les entreprises respectant les règles et celles qui tolèrent pas mal de travail au noir. Jusqu'à présent, les contrôles effectués en la matière manquaient d'efficacité et de transparence. C'est pourquoi nous avons créé un Service d'Information et de Recherche sociale, le SRIS. Ce service sera chargé d'assurer l'orientation et le soutien des actuels services d'inspection. Soyons clairs, l'objectif du SRIS n'est point d'organiser une chasse aux sorcières. Nous entendons par contre bannir de notre économie autant que faire se peut les cas majeurs de concurrence déloyale, afin de récompenser les entrepreneurs de bonne foi. Mesdames et Messieurs, La construction est un secteur important. Elle est aussi un excellent indicateur. Plus on construit en Belgique, mieux se porte notre économie. Le Gouvernement vous soutiendra dès lors autant que possible. Mais la construction constitue aussi une part indissociable de la vie de tout concitoyen. Pour chaque Belge, construire ou rénover constitue le grand rêve. Un rêve que vous aidez à réaliser bien souvent. Disons que la Confédération de la Construction est une espèce d'usine à rêves, et ce depuis soixante ans. Toutes mes félicitations pour cet anniversaire et beaucoup de succès pour vous tous. Je vous remercie.